

**François Rastier**

## **Situation de la linguistique des genres<sup>1</sup>**

La romanistique, part éminente de la linguistique historique et comparée, n'a pas connu en France de développement notable. Si l'on y étudie des langues romanes, c'est généralement dans une perspective monographique (ou, au plus, contrastive) plutôt que comparative. De fait, sauf dans le domaine des langues anciennes, comparatisme et linguistique historique sont restés découplés : les questions de diachronie intéressent pour l'essentiel l'histoire de la langue française. La notion ambiguë et politisée de « francophonie » a sans doute inhibé le développement de la romanistique.

Si la linguistique contemporaine s'est éloignée de la philologie, ce n'est pas seulement par négligence de la diachronie, mais parce que le point de vue formaliste ne peut concevoir la notion même de document.

### *1. Linguistique et littérature*

À sa constitution en tant que science, la linguistique historique et comparée était conçue notamment comme discipline auxiliaire de la lecture des textes, et elle s'est formée parallèlement à la littérature comparée. Dans le domaine littéraire, alors que la romanistique a apporté une contribution éminente (Spitzer, Auerbach), elle reste un peu négligée en France, où la séparation académique entre linguistique et littérature reste stricte, et où la stylistique, discipline de concours, évite de se confondre tant avec la littérature qu'avec la linguistique.

Comment cependant un texte devient-il une œuvre ? Cette question engage notamment les relations entre linguistique et études littéraires. Comme elle en souligne les lacunes actuelles, des propositions nouvelles sont d'autant plus nécessaires que la linguistique et les études littéraires ont beaucoup à apprendre réciproquement, pour dépasser tant la grammaire que la philosophie du langage.

Comme la littérature est un art du langage, son étude requiert une connaissance des langues que ne peuvent assurer la philosophie du langage (pour laquelle les langues ne sont pas un objet de réflexion), ni la tradition grammaticale qui se limite pour l'essentiel à la phrase et recherche des régularités générales qui ne peuvent caractériser ni les discours, ni les genres, ni *a fortiori* les œuvres. Or, depuis un demi-siècle, les études linguistiques ont connu une restriction théorique, allant vers la formalisation, entraînant une multiplication de modèles partiels (Montague se contentant par exemple d'un « fragment de l'anglais »), traitant exclusivement de problèmes qui favorisent l'équivoque formaliste, comme la quantification en sémantique ou les « connecteurs »

---

<sup>1</sup> : « Situation de la linguistique des genres », table ronde « Littérature, philologie, linguistique : l'unité de la romanistique », in Buchi, Éva et al., éds., *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, (15-20 juillet 2013, Nancy), 2015, pp. 167-175.

en pragmatique. Cela les éloigne des sciences sociales que des programmes réductionnistes entendent par ailleurs délégitimer. On multiplie ainsi les anecdotes néo-darwiniennes sur l'origine du langage, alors que la notion même d'histoire de la langue n'est plus comprise et que l'accès aux textes en devient difficile : j'ai par exemple vu une directrice de recherche frapper d'agrammaticalité cette modeste phrase de Balzac \**Il s'aspergea d'odeur*. Bien que les littéraires « purs » et les linguistes « purs » soient d'apparition récente, les cours de littérature pour les linguistes ne seraient pas à présent moins utiles que jadis les cours de linguistique pour les littéraires.

Pragmatique et analyse du discours répondent à leur manière à un besoin majeur : articuler la linguistique interne (centrée de fait sur la morphosyntaxe et la linguistique externe (qui entend tenir compte de l'incidence des situations et des contextes), d'où l'essor de la sociolinguistique et plus généralement, au sein des sciences sociales, du sociologisme. Branche de la philosophie du langage définie dans le cadre du positivisme logique par Morris et Carnap, la pragmatique traite cependant, pour l'essentiel, de l'oral et du « langage ordinaire », non de l'écrit et des usages peu « ordinaires » dont témoigne la littérature<sup>2</sup>. Les auteurs majeurs et les plus cités, Austin, Searle, Grice, n'abordent pas la littérature et n'évoquent ni les discours, ni les genres, ni les styles, et comme leur sémiotique reste dualiste, ils ne mobilisent aucune théorie de l'expression (ni phonétique, ni phonologie, ni prosodie, ni métrique).

Les théories linguistiques d'inspiration logico-grammaticales n'ont pas les moyens de faire apparaître de nouveaux observables, comme des corrélations inaperçues entre paliers de complexité ou entre niveaux de l'expression et du contenu, ni *a fortiori* de poser les problèmes esthétiques que soulèvent les œuvres. Tant la philosophie du langage, trop puissante, car elle ne se soucie guère des différences entre les langues, que la grammaire, qui même étendue à la macrosyntaxe, en reste à la gamme limitée de ses observables traditionnels, n'ont la capacité ni même le projet de rendre compte des œuvres en tant que telles. Bien au contraire, elles sont mises à profit pour réduire leur complexité incompréhensible, comme on le voit avec Austin à propos de la poésie ou avec Maingueneau dans son *Contre Saint-Proust*.

Partie de la linguistique historique et comparée, une linguistique des œuvres n'a pas vocation à se constituer en discipline autonome, mais pourrait toutefois revêtir pour la littérature une fonction analogue à celle de la musicologie pour la musique.

Les parcours génétiques et interprétatifs ouvrent et organisent la profondeur spatiale et temporelle de l'espace culturel. Par exemple, pour comprendre tel passage de *Zone* d'Apollinaire, il faut passer par le *De ave Phenice* de Lactance<sup>3</sup>. Rimbaud réécrit non seulement Baudelaire, mais Horace et Virgile ; Breton ressuscite la Grande Déesse, etc. Indépendamment

---

<sup>2</sup> Austin écrivait à propos de la plaisanterie et la poésie : « There are parasitic uses of language, which are 'not serious', not the 'full normal use' » [Ce sont des utilisations parasites du langage, 'pas sérieuses', peu conformes à 'l'usage total habituel'] (1962, p. 104). En effet, poursuit-il, la référence peut être suspendue (*suspended*) ; il n'y a pas de « standard perlocutionary act », ni de volonté de vous faire faire quoi que ce soit (*no attempt make you do anything*) et la théorie instrumentale du langage comme le fonctionnalisme utilitariste qu'elle inspire se trouvent déplorablement invalidés. Strawson estimait pour sa part que les poèmes homériques sont oiseux (*spurious*), car on ne peut attribuer de valeurs de vérité à leurs énoncés.

<sup>3</sup> Cf. l'auteur, 1989, II, ch. 4.

des références qui pourraient aujourd'hui paraître érudites, on retrouve la matière même de toute entreprise littéraire, faite de réécritures, de rivalités avec les anciens et les étrangers, de ruptures enfin. Aussi, l'espace culturel de la littérature est-il naturellement multilingue — la notion identitaire de littérature nationale a été créée au XIX<sup>e</sup> siècle par les nationalismes européens. Or les langues de culture sont transnationales et attirent des écrivains de toute nationalité, qui à bon droit rivalisent pour enrichir leur corpus. D'autre part, les écrivains ont accès, par leur connaissance des langues comme par les traductions, à l'espace de la littérature mondiale. Enfin, la génétique littéraire fait apparaître le multilinguisme des écrivains, dont les traductions et autotraductions témoignent aussi.

Comme la pragmatique et l'analyse du discours n'ont pas de perspective diachronique ni plurilinguistique, elles ne peuvent concevoir les œuvres littéraires qui toutes empruntent peu ou prou aux anciens comme aux étrangers. Or l'intertexte, dans toute sa dimension culturelle, reste la médiation majeure entre la linguistique interne et la linguistique externe. Alors que la philosophie du langage a démembré le champ d'investigation en disciplines presque étanches (syntaxe/sémantique/pragmatique), il revint à des romanistes comme Coseriu le mérite d'avoir créé un cadre théorique intégrant qui permette de penser le statut propre du « langage » littéraire et de concevoir une linguistique des œuvres, alors que la notion même d'œuvre reste étrangère à la linguistique formelle.

## 2. Les genres

Si la question des genres est traditionnellement traitée par la poétique, le nom même de cette discipline évoque toujours la littérature ; cependant, l'ensemble des normes et des usages linguistiques, oraux et écrits, artistiques ou non, relève de ce qu'on pourrait appeler une *poétique généralisée*, section importante de la linguistique et comparée. Ne souhaitant pas répéter des propositions descriptives<sup>4</sup>, nous nous limiterons à évoquer brièvement l'incidence des développements de la poétique, entendue comme linguistique des genres, sur la conception même de la textualité.

Outre le genre, il convient de distinguer le *champ générique* et le *discours*. Soit en bref trois niveaux : les *discours* (ex. juridique *vs* littéraire *vs* scientifique), les *champs génériques* (ex. théâtre, poésie, genres narratifs)<sup>5</sup>, les *genres* proprement dits (ex. comédie, roman « sérieux », roman policier, nouvelle, conte, récit de voyage). Les *sous-genres* (ex. roman par lettres) constituent un niveau encore subordonné. Les différences de statut épistémologique entre ces niveaux font qu'on ne peut, sauf simplification didactique, les représenter par une simple arborescence. En matière de genres, la linguistique doit élaborer ses propres catégories descriptives, car les disciplines voisines, études littéraires et philosophie, procèdent d'autres problématiques et leur apport reste limité.

---

<sup>4</sup> Cf. l'auteur, 1989, ch. 3 ; 2001, ch. 8.

<sup>5</sup> Un champ générique est un groupe de genres qui contrastent voire rivalisent dans un champ pratique : par exemple, au sein du discours littéraire, à l'époque classique, le champ générique du théâtre se divisait en farce, comédie, comédie héroïque et tragédie.

Les études littéraires contemporaines ont presque renoncé à réfléchir sur les genres, du moins en ce qui concerne la littérature moderne, où les théories romantiques et post-romantiques à la Barthes minimisent l'intérêt d'une étude des genres, en postulant que la Littérarité d'une part, le Style de l'autre, les transcendent. Soit, mais même chez les auteurs qui affirment se défier des genres, comme Le Clézio, les méthodes de la linguistique de corpus montrent que les œuvres démentent ces propos convenus<sup>6</sup>. La philosophie du langage nous dira moins encore sur les genres, car elle reste transcendante aux langues et aux textes.

2.1. *Le genre détermine la sémiotique textuelle.* — La sémiotique textuelle est une sémiotique, c'est-à-dire un acte d'expression et d'interprétation. En tant qu'acte, elle relève d'une praxéologie des performances linguistiques, et non d'une ontologie ou d'une théorie des représentations. La poétique décrit des normes en action, en tenant compte que ces normes sont, par définition, socialisées et que ces actions textuelles relèvent de pratiques sociales, dont elles constituent le niveau sémiotique.

Nous définissons jadis un genre, au plan sémantique, par l'interaction de quatre composantes<sup>7</sup> non hiérarchisées. Par *composantes*, on entend des ensembles de normes de même type : par exemple, celles de la thématique. Les composantes sémantiques s'articulent à des composantes de l'expression : sans préjuger que la « pensée » choisisse son expression, comme si elle s'infusait dans le langage, on peut décrire des compromis entre des contraintes sémantiques et des contraintes au plan du signifiant. Un genre définit précisément un rapport normé entre le plan du signifiant et le plan du signifié au palier textuel : par exemple, dans le genre de l'article scientifique, le premier paragraphe, sur le plan du signifiant, correspond ordinairement une introduction, sur le plan du signifié ; dans le genre de la nouvelle, il s'agit le plus souvent d'une description. Bref, les genres déterminent voire permettent les relations entre les deux plans du langage. On voit par exemple dans les brouillons des écrivains et des penseurs, qu'il s'agisse de Flaubert ou de Saussure, le texte d'abord inclassable se conforme peu à peu à un genre. Sans qu'il soit utile d'évoquer ici une illusoire optimalité, l'énonciation établit en outre un compromis entre les contraintes de la pratique (dans laquelle se définit le genre) et la situation (c'est-à-dire, au-delà du *hic et nunc*, la position historico-culturelle de l'énonciateur et de l'interprète).

La sémiotique limitée proposée par la langue aux paliers inférieurs, du mot à la phrase, ne devient effective que si elle est compatible avec les normes de genre voire de style qui assurent la sémiotique textuelle<sup>8</sup>. Aussi, la proposition grammaticale ne fait sens que dans une période, c'est-à-

---

<sup>6</sup> Cf. Kastberg-Sjöblom, 2002, pp. 51-55.

<sup>7</sup> Nommément, la thématique rend compte des thèmes, décrits comme des formes sémantiques (molécules sémiques) ; la dialectique étudie la succession des intervalles dans le temps textuel, comme les états qui y prennent place et les processus qui s'y déroulent ; la dialogique, les relations modales entre univers et entre mondes et rend compte de l'énonciation représentée ; la tactique rend compte de la linéarité du signifié et de la disposition des unités textuelles. Ce modèle modulaire non-hiérarchique a été repris dans son principe par diverses grammaires du texte (cf. Adam, 1992).

<sup>8</sup> Le système de la langue, tel que le conçoivent généralement les linguistes, ne détermine pas la sémiotique textuelle et ne contraint la sémiotique qu'au palier de complexité le plus élémentaire, celui des morphèmes : au palier des morphèmes, la langue propose voire impose des appariements entre signifiant et signifié (ex. *re-* est itératif) ; mais les morphèmes n'ont pas en eux-mêmes de signification définie, ce pourquoi le (faux) problème de la référence n'est jamais posé à leur propos. Au palier

dire en tant que passage d'un texte. Enfin, la sémiotique des lexies est elle aussi déterminée par le genre ou le champ générique : par exemple, *amour* en poésie a fort peu de contextes communs avec *amour* dans le roman, et ces deux mots sont donc quasi-homonymes<sup>9</sup>.

Outre les régimes de production et d'interprétation des textes, la sémiotique textuelle détermine le mode de mimésis. En règle générale, plus les rapports entre les deux plans du texte sont normés, plus son effet de réel empirique ou transcendant est intense, comme l'attestent les textes gnomiques ou religieux. L'interaction complexe entre plans du langage, en quoi consiste l'énonciation du texte comme performance sémiotique, ne se joue pas seulement dans une langue, mais aussi dans un genre. Ainsi, le genre reste un « chaînon manquant » des modèles énonciatifs. Ses normes remplacent avantageusement les représentations mentales intermédiaires, et prototypes divers, car elles permettent des planifications de l'action énonciative compatibles avec la pratique et la situation. Il en va de même pour l'interprétation, car le texte doit être lu selon son genre : sa littéralité et même sa prononciation en dépendent (on ne lit pas un extrait de roman comme un poème).

On dit ordinairement qu'un texte appartient à un genre. Cette proposition mériterait d'être renversée : le genre appartient au texte, qui contient des indications de son genre (dans son titre, dans son support, mais aussi dans son lexique, dans son mode compositionnel, etc.). En conséquence, nous ne retiendrons pas les notions ordinaires de périphrase ni d'architexte, qui n'apportent rien à la compréhension de la textualité.

Le genre n'est ni une classe, ni un type, mais une lignée. Au sein de cette lignée, un texte compte, pour ainsi dire, des ancêtres, des rivaux, mais point de « patrimoine générique » qui lui serait transcendant. Il n'est pas une occurrence d'un genre, mais un moment dans une série de transmissions, dans une tradition faite de ruptures.

Comme tout usage modifie et configure potentiellement la langue, chaque texte atteste et modifie son genre. Mais ces perturbations locales ne sont sensibles qu'au sein d'une stabilité globale, et en retour le genre configure le texte. Ainsi le genre et le texte, en quelque sorte, s'interprètent-ils mutuellement.

Des résultats expérimentaux confirment l'incidence du genre sur les variations morphosyntaxiques<sup>10</sup>. A partir d'un corpus de 2. 500 textes complets classés par genres et discours et étiquetés par 251 types d'étiquettes, morphosyntaxiques pour la plupart, on a retrouvé et validé les différents niveaux de classification présentés ci-dessus, en utilisant des pourcentages calculés sur les étiquettes. On a conduit des analyses univariées pour qualifier les variations selon les catégories d'étiquettes, puis une analyse multivariée utilisant des méthodes de classification automatique. Les résultats, à affiner, mais cependant probants, confirment la corrélation entre les variables globales de genre, champ générique et discours d'une part, et d'autre part les variables

---

immédiatement supérieur, celui des lexies, les mots sont déjà des unités « de discours », car la mise en relation de leurs morphèmes est réglée par une syntaxe interne : leur signification et leur mode de sémiotique dépend déjà des relations contextuelles entre les morphèmes qui les composent.

<sup>9</sup> Ainsi, dans le roman, *amour* a pour antonyme *mariage* ou *argent*. En poésie, point de mariage, ni d'argent. Pour une analyse en corpus dans la banque Frantext, cf. Bourion, 2001, pp. 42-45.

<sup>10</sup> Cf. l'auteur, 2011, ch. 3.

morphosyntaxiques, locales par définition. Ainsi, les conditions d'applications de la grammaire, censée représenter la langue dans sa pureté systématique, varient-elles selon les discours, champs génériques et genres.

Au plan sémantique, le genre règle pour une part importante les afférences socialement normées. Nous avons évoqué jadis ces instanciations de sèmes : elles dépendent d'une topique, et par là d'un genre ou d'un champ générique. Par exemple, en poésie baroque, un *trait* est luisant, car c'est une métaphore récurrente du regard. C'est sa redondance dans le corpus du champ générique qui permet d'inférer ce sème.

En tant qu'unité minimale d'analyse, le texte agit comme instance globale par rapport à ses éléments, mais aussi comme instance locale par rapport à son corpus. Par le biais notamment de son genre, le texte pointe sur son corpus et sélectionne en quelque sorte les autres textes qui permettent de l'interpréter. Puisque le genre n'est pas une instance abstraite, le rapport d'un texte à ses voisins n'est pas médié par une abstraction architextuelle, mais par les parcours intertextuels propres à leur genre commun. Le premier cercle du corpus, corpus nécessaire mais pas toujours suffisant, est ainsi constitué des textes du même genre. Le genre détermine ainsi un mode de régulation du contexte interne et externe (textualité et intertextualité). Il permet enfin au texte écrit de rester compréhensible, alors même que la situation qui lui a donné naissance, ou du moins prétexte, a disparu sans retour.

2.2. *Linguistique(s) de la langue, de la parole et des normes.* — La lecture des leçons et manuscrits de Saussure confirment que Bally a gommé l'apport de Saussure à la linguistique de la parole. Les deux linguistiques, celle de la langue et celle de la parole, sont restées séparées parce que la linguistique des normes n'a pas encore été construite. On pense à tort qu'il ne peut y avoir de science des normes : elle serait une déontologie qui échapperait par son caractère relatif et conditionné à l'imaginaire logico-grammatical des règles, voire à l'imaginaire scientifique des lois.

Le rapport entre langue et parole est tantôt pensé comme un passage du virtuel à l'actuel, tantôt comme un passage des contraintes à une liberté, et l'on peine à concilier les virtualités impératives de la langue avec les libertés actuelles de la parole. En effet, de la langue, conçue abstraitement, à la parole, on ne passe pas seulement par des degrés de systématisme décroissants, mais aussi par des statuts épistémologiques divers.

Si l'on prend la mesure des diversités effectives des discours, champs génériques et genres, le noyau invariant qu'on peut appeler *langue* se réduit drastiquement à l'inventaire des morphèmes, à des contraintes comme la structure de la syllabe, la structure du syntagme, etc. ; par exemple, les lexèmes n'en font pas partie, car ils sont déjà des phénomènes de « discours »<sup>11</sup>.

Aucun texte n'est écrit seulement « dans une langue » : il est écrit dans un genre, en tenant compte des contraintes d'une langue. D'ailleurs, l'analogie des pratiques et celle des genres qui en découle permet la traduction voire tout simplement l'intercompréhension. On note certes des régularités transgénériques et transdiscursives. Par exemple, des domaines comme la littérature et les essais sont voisins : il arrive que les mêmes auteurs y transposent des thèmes comparables. Au palier morphosyntaxique et au plan de l'expression, ces régularités relèvent de la langue ; au plan sémantique, elles relèvent de l'idéologie ou de la doxa.

---

<sup>11</sup> C'est pourquoi le lexique, du moins celui des lexies, n'appartient pas à la langue.

Alors que la morphosyntaxe reste pour l'essentiel affaire de règles, bien qu'elle ne soit aucunement indifférente aux normes, la sémantique est pour l'essentiel affaire de normes. Même si l'on définit, à bon droit, les règles comme des normes invétérées, il faut souligner les différences de leurs modes d'évolution diachronique. Le lien problématique entre langues et représentations collectives reste crucial : une langue contraint mais ne dicte pas une vision du monde, comme le prétendent, après certains linguistes nazis, certains culturologues russes d'aujourd'hui. Pour mieux saisir ce lien, il faut poursuivre le programme d'une poétique généralisée. L'étude des genres a manqué à l'école française d'Analyse du discours pour pouvoir lier effectivement la linguistique à l'étude des idéologies. Avec les méthodes de la linguistique de corpus, on dispose à présent de moyens nouveaux pour tester les hypothèses sur le rapport entre normes et règles, comme sur le rapport entre les deux plans du langage.

Le problème du genre dépasse enfin les sciences du langage, car l'on retrouve des problèmes analogues à propos des autres sémiotiques, qui connaissent elles aussi des genres. En outre, alors que les diverses sémiotiques (langage, musique, danses) sont ordinairement décrites comme des systèmes isolés, c'est dans certains genres plurisémiotiques, comme l'opéra, le cinéma, le site interactif, qu'elles trouvent des modes réglés d'interaction ; en d'autres termes, l'étude des genres commande celle de l'intersémiotique. Ainsi la poétique occupe-t-elle sans doute une place éminente au sein de la linguistique, mais aussi de la sémiotique.

2.3. *La linguistique de corpus*. — D'abord limitée à des questions d'attribution, la *philologie numérique*<sup>12</sup> s'est développée avec les corpus, pour traiter notamment de leur codage, au sein de la *Text Encoding Initiative*, en particulier. Elle donne à présent les moyens empiriques et expérimentaux de tester, valider et invalider des hypothèses, comme d'articuler les recherches nomothétiques (description des normes) et idiographiques (description des singularités). Appliquée à la littérature, elle s'attache à la typologie des genres et des discours, à la description de formes et de fonds sémantiques, au repérage de thèmes, à la caractérisation de leur évolution, à l'étude des corrélations jamais observées entre les plans du contenu et de l'expression. Épistémologie, méthodologie, descriptions empiriques et applications vont ici de pair et permettront d'affermir, dans le développement des humanités numériques, le statut propre des sciences de la culture.

Centre National de la Recherche Scientifique et INaLCO-ERTIM

### *Bibliographie*

Adam, Jean-Michel, 1992. *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.

Austin, John., 1962. *How to do things with words*, Oxford, Oxford University Press.

Bronckart, Jean-Paul, *et al.*, 1985. *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Paris, Delachaux & Niestlé.

Bourion, Évelyne, 2001, *L'aide à l'interprétation des textes électroniques*, Thèse, Université de Nancy II.

---

<sup>12</sup> Cf. l'auteur, 2001, ch. 2.

Kastberg -Sjöblom, M. argareta, 2002. *L'écriture de J.M.G. Le Clézio — Une approche lexicométrique*, Thèse, Université de Nice.

Rastier, François, 1989. *Sens et textualité*, Paris, Hachette. Rééd. [http : //revue-texto.net](http://revue-texto.net)

Rastier, François, 2001. *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.

Rastier, François, 2011. *La mesure et le grain. — Sémantique de corpus*, Paris, Champion.